



Probleme de chauffage dans copropriete

Par **sothpaw**, le **30/11/2008** à **22:05**

Bonjour,

je suis locataire d'un appartement dans une copropriété depuis le 01/09/2008.

Je paie des charges collectives pour l'eau froide, le chauffage, l'entretien...

Depuis mon entrée dans le logement, seulement 2 radiateurs sur les 4 fonctionnent. J'ai alerté l'agence century 21 qui gère mon compte, le syndic de l'immeuble. Ceux-ci m'ont demandé de prendre contact avec la société de maintenance qui s'occupe du chauffage. Ceux-ci sont intervenus à plusieurs reprises, sans résoudre le problème. Pourtant selon le technicien, le problème est identifié mais il semblerait que pour le résoudre, des frais doivent être engagés et qu'une copropriétaire s'y oppose.

Il semblerait que ni l'agence ni le syndic ne se préoccupent de ce problème. Quels sont mes recours???

Merci d'avance.